08.09.2016 – 11:36 Uhr

Le modèle des groupes professionnels pour la mise en oeuvre de la préférence nationale

Zurich (ots) -

Lors de la semaine qui vient, les Parlementaires débattront de la mise en oeuvre de l'initiative contre l'immigration de masse. Un indicateur développé par le Département de l'économie et de l'emploi du canton de Zurich concrétise le principe de la priorité aux travailleurs indigènes. Il mesure l'acuité de la pénurie de personnel spécialisé dans 97 professions et peut être utilisé comme base d'application de la préférence nationale pour des métiers non pénuriques. L'Union patronale suisse salue comme judicieux le modèle des groupes professionnels, qui ne porte pas, en bloc, sur des branches entières, est limité dans le temps et se restreint aux régions.

Pour l'économie suisse, il est essentiel que l'aménagement de la politique d'immigration de demain tienne compte des besoins particuliers en personnel qualifié. Un nouvel indicateur, qui utilise 4 variables, permet de mesurer spécifiquement le degré d'acuité de la pénurie de personnel qualifié dans 97 professions (voir les informations supplémentaires).

En Suisse, parmi les métiers pénuriques affichant les plus hautes valeurs d'indicateur, on note de nombreuses professions universitaires, activités techniques et métiers du domaine de la santé. Concrètement, la liste concerne les médecins, les ingénieurs, les responsables de production spécialisés, les réalisateurs de logiciels et les métiers universitaires du domaine de la santé. Les valeurs basses de l'indice correspondent à une faible demande et à une faible pénurie. C'est le cas notamment pour les employés de guichet, le personnel des caisses ou encore le personnel administratif en général.

Jusqu'ici, les propositions à l'appui de la future politique d'immigration mettent l'accent partiellement sur les branches régionales concernées. C'est une approche générale qui n'opère aucune distinction, à l'intérieur des branches, entre les professions souffrant d'une pénurie de personnel qualifié et celles qui n'ont pas ce problème.

L'Union patronale suisse salue l'application en plusieurs étapes de la préférence nationale

Pour l'Union patronale suisse et ses membres, les mesures de pilotage de l'immigration - celles de la préférence nationale douce aussi bien que les autres - doivent être liées aux professions et non aux branches, limitées dans le temps et se borner aux régions. Aux yeux du président de l'Union patronale suisse, Valentin Vogt, le modèle des groupes professionnels élaboré par le canton de Zurich, avec son indicateur de pénurie de personnel qualifié pour chaque profession, constitue une solution convaincante et pratique pour l'économie suisse. Car cet instrument permettra à la fois de canaliser les travailleurs étrangers dans les métiers pénuriques et de prendre des mesures assurant une meilleure intégration des effectifs de travailleurs étrangers pour lesquels il n'existe pas de pénurie.

«Nous sommes convaincus que le modèle des groupes professionnels constitue la base d'une préférence nationale appliquée de manière optimale. L'année dernière, les ORP du canton de Zurich ont pu placer environ 3000 personnes à des postes qui avaient été annoncés», explique Bruno Sauter, Chef de l'Office zurichois de l'économie et du travail.

Dans l'économie de la construction également, on est ouvert à la préférence nationale. L'élément décisif consiste à opérer une distinction entre groupes professionnels plutôt que de traiter toutes les branches globalement, affirme Gian-Luca Lardi, président central de la Société Suisse des Entrepreneurs. Pour les collaborateurs n'ayant que de faibles qualifications, il perçoit tout à fait la possibilité d'une préférence nationale plus élevée. A l'inverse, les ingénieurs et les conducteurs de travaux exercent des professions dans lesquelles sévit la pénurie. «Nous considérons le modèle élaboré par l'Office de l'économie et du travail et les paramètres qu'il prend pour base comme une solution concrète et pragmatique permettant la mise en oeuvre de la préférence nationale en opérant une distinction selon les groupes professionnels», souligne M. Lardi.

Informations supplémentaires: Variables permettant de mesurer la pénurie de personnel qualifié

L'indicateur de pénurie comporte quatre variables:
Difficultés dans le recrutement de personnel
Nombre d'emplois vacants par rapport à celui des demandeurs d'emploi
dans une profession déterminée
Durée de l'annonce de vacance d'emploi
Durée de la recherche d'emploi

Par la méthode appliquée, l'indicateur se distingue des analyses existantes. Il recourt pour le choix des variables à une méthode d'analyse factorielle et exclut une démarche purement intuitive. Pour expliquer la pénurie, il fait appel à des faits qui peuvent être statistiquement prouvés.

Les commentaires sur l'indicateur de pénurie et la présentation graphiques sont accessibles: www.awa.zh.ch/fachkraeftemangel

Contact:

Fredy Greuter, Responsable secteur Communication, Union patronale suisse, Tél. 079 628 56 61, greuter@arbeitgeber.ch

Irene Tschopp, Responsable des médias, Office de l'économie et du travail, Canton de Zurich, Tél. 043 259 26 96, irene.tschopp@vd.zh.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008699/100792516 abgerufen werden.